

Assemblée générale ordinaire d'Administration moderne
Jeudi 16 novembre 2017
PROCES VERBAL

Présent.e.s

Marie AGAM-FERRIER
Agnès ARCIER
Elisabeth ARNOLD
Hélène BEGON
Corinne DESFORGES
Marie Hélène DUMESTE
Isabelle GOUGENHEIM
Isabelle HUYNH
Brigitte JURGA HOFFMANN
Dominique LASSUS-MINVIELLE
Marianne LEBLANC-LAUGIER
Auréli LEHOUCK
Anne PENELAUD
Christel PERIDON
Nathalie PILHES
René SEVE
Florence TANTIN

Excusé.e.s

Anne-Florie CORON
Ginette de MATHA
Patricia POULIQUEN
Anne AZAM PRADEILLES
Isabelle ANTOINE
Agnès FONTANA
Martine GUERIN
Alexandra BLANC - JEANJEAN
Brigitte MANGEOL
Marie GALLOO PARCOT
Cécile COTTIER
Marie Anne BARBAT LAYANI
Danièle LAMARQUE
Lucie MUNIESA
Sophie PERON
Isabelle OGER

Nathalie PILHES salue les présent.e.s et les remercie de leur engagement pour l'association.

Rapport moral depuis la précédente assemblée générale – Nathalie PILHES, présidente

Voir aussi le rapport moral annexé.

Novembre 2016 : colloque « La modernisation de l'Etat : un sport de combat ? ». Les actes sont sur notre site internet et diffusables. D'excellents retours ont été faits sur le contenu de ces travaux et de nouvelles personnes nous ont rejoint.e.s.

Le logo a été modernisé et le site internet entièrement refondu. Marie Hélène Dumeste est remerciée pour avoir efficacement piloté ce chantier.

Les contacts avec les réseaux ministériels sont amicaux et fructueux. Ensemble, nous avons adhéré à la réserve citoyenne de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur pour être ambassadeurs.rices des grands principes républicains parmi lesquels l'égalité femmes – hommes. Comme présidente d'Administration Moderne, j'ai été invitée à plusieurs manifestations des réseaux ministériels (Justice, Environnement, Défense...); je suis membre de l'association du ministère de l'Intérieur. En décembre 2017 les réseaux se réuniront pour un petit déjeuner de travail. Les réseaux Administration moderne, Intérieur, Enseignement supérieur et recherche, Justice ont co-signé une lettre aux candidats à l'élection Présidentielle (seul Benoît Hamon avait réagi avant le premier tour puis l'équipe d'Emmanuel Macron (M. Schiappa pour les sujets d'égalité) avant le deuxième tour) puis au Président de la république, la SE aux droits des femmes et le SE de l'action et des comptes publics.

Le directeur adjoint du cabinet du SE de l'action et des comptes publics a reçu Nathalie Pilhes et Agnès Arcier en septembre 2017. Le nouveau directeur de cabinet adjoint nous reçoit de nouveau dans 15 jours.

Au moment des Présidentielles nous avons préparé une tribune qui n'a pu être publiée que sur notre site. Quelques médias spécialisés m'ont contactée, notamment Acteurs Publics.

Nous avons ensuite travaillé à la création d'un laboratoire d'idées participatif qui va travailler sous l'animation de Marianne Leblanc-Laugier (v. plus bas).

La DGAFP a organisé en avril 2017 une session d'actualité des pratiques managériales dans l'administration dont l'importance des réseaux féminins. Le 4 décembre 2017 la DGAFP monte un échange sur la féminisation de la fonction publique. La présidente d'Administration Moderne a été invitée dans les deux cas.

Un seul déjeuner – débat monté cette année, avec Marie Caroline Bonnet – Galzy. Nous en ferons davantage l’an prochain.

Agnès Arcier, au nom d’Administration moderne, préside pendant deux ans l’association des femmes administrateurs. L’association prépare pour début 2018 un livre blanc commun à toutes les associations de femmes professionnelles sur les questions de gouvernance, qui va porter le mot d’ordre « 4D » pour les conseils d’administration : « Dynamique – Digital – Diversifié – Dimensionné ».

Administration Moderne a en perspective un événement en 2018 pour les 20 ans de l’association, autour du 8 mars, la date proposée étant le 15 mars (v. plus loin).

Echanges

Corinne Desforges, récente directrice de cabinet de Mme Schiappa, n’a pas réussi à intéresser celle-ci aux questions liées à la fonction publique et à l’Etat exemplaire. M. Macron est a priori intéressé à ces questions ... mais n’est manifestement entouré que de jeunes hommes qui travaillent jusqu’à trois heures du matin ! Corinne Desforges aurait aimé lancer un chantier sur les effets de la loi Sauvadet, d’autant que les décrets ont été écrits vite et comportent des manques comme les établissements publics, et suggère qu’on reprenne cette idée dans le cadre de nos projets pour 2018 →

- Nathalie Pilhes répond que ce thème est effectivement dans le courrier adressé à M. Darmanin et suggère à Corinne Desforges de compléter les idées sur cette question.

René Sève demande si dans le cadre du premier contact avec le cabinet de M. Darmanin certains sujets suscitaient davantage d’intérêt →

- Nathalie Pilhes répond que lorsqu’elle a parlé de Budget sensible au genre – Budget intégrant l’égalité, son interlocuteur Laurent Vercruysse semblait renvoyer le sujet au SE de Mme Schiappa
- Corinne Desforges croit savoir qu’une mission devrait toutefois être lancée sur ce thème mais que le Haut conseil à l’Egalité s’inquiétait en juillet 2017 de la difficulté du sujet et songeait à solliciter la direction du budget pour l’assister
- M. Sève suggère que chaque ministère réfléchisse aux sujets budgétaires liés au genre et en parle directement à la direction du Budget, dans le cadre de l’axe transversal d’Action publique 2022 sur les finances, d’autant qu’il y a des universitaires dans le comité Action publique 2022
- Nathalie Pilhes rappelle l’exemple marocain
- Marie Agam Ferrier a constaté que personne dans l’administration ne sait opérer une telle présentation budgétaire
- M. Sève le comprend puisque l’administration administrante reflète l’état des connaissances d’il y a 20 ans... Aussi croit-il à l’influence possible des universitaires

Anne Penelaud craint qu’Administration publique 2022, si elle fusionne encore des services, ait l’effet de faire perdre leur poste à des femmes car nommées plus récemment, comme les précédentes réformes

Anne Penelaud demande si Administration Moderne pourrait être un relais pour les femmes fonctionnaires harcelées pour les mettre en contact et les appuyer. Elle est prête à être le point de contact.

- Marianne Leblanc-Laugier suggère d’en parler aux réseaux ministériels pour voir si cette action ne serait pas mieux, ou également, menée ministère par ministère
- René Sève rappelle que les ministères ne sont pas inactifs sur ce sujet du harcèlement, ainsi que les organisations syndicales

Le rapport moral est adopté à l’unanimité.

Rapport financier par la trésorière Anne Penelaud

Voir aussi le rapport financier annexé.

Depuis 14 ans c’est la première fois que je présenterai un budget en déficit, puisque nos réserves ont servi à financer le colloque de l’an dernier (en tenant dans le cadrage du conseil d’administration à 4200 €, avec un financement par l’Assemblée Nationale de la moitié du poste Traiteur)

Nous avons autour de 30 membres cotisant.e.s en socle depuis 20 ans, sauf une fois 50 membres et une autre 20, avec un noyau dur, soit 900 euros de cotisations annuelles.

Pour les 20 ans il faudra rester autour d'un budget raisonnable et faire l'appel de fonds tôt dans l'année.

Nathalie Pilhes remercie au nom de tou.te.s Anne Penelaud pour son travail colossal, impressionnant et rigoureux.

Echanges

Christel Péridon et Nathalie Pilhes se demandent si les plus jeunes ne connaissent pas mieux leur réseau ministériel qu'Administration moderne

- René Sève compte sur le laboratoire d'idées et le lobbying auprès du gouvernement et des grandes institutions pour continuer à attirer à Administration moderne, ne serait-ce que parce que son caractère interministériel donne une certaine liberté de parole
- Corinne Desforges estime Administration moderne indispensable pour fédérer les réseaux ministériels aux fins de peser, par exemple sur la réforme de l'ENA en gestation ; en outre elle rappelle que l'administration des femmes de l'Intérieur par exemple n'est pas ouverte aux hommes, ce qu'est Administration moderne
- Agnès Arcier rappelle l'intérêt qu'AdMod porte à la fois l'égalité et la modernisation de l'Etat
- Anne Penelaud exprime l'intérêt de pouvoir échanger entre membres de plusieurs ministères, point fort de l'association

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Election des membres du conseil d'administration

Martine Kubler – Mamlouk (ministère de l'environnement) est sortante et Dominique Lassus-Minvielle (ministères sociaux) a présenté sa candidature (et veut bien être trésorière adjointe).

L'entrée de Dominique Lassus-Minvielle est acceptée à l'unanimité.

Aucune candidature de trésorier.ère n'est enregistrée.

Laboratoire d'idées

Voir aussi le document distribué par Marianne Leblanc-Laugier, annexé.

Le laboratoire n'est pas réservé aux adhérent.e.s mais pourrait être opportunément ouvert à tout.e sympathisant.e et aux réseaux ministériels.

Anne Leblanc-Laugier souhaite ne pas être seule à piloter le laboratoire (sans doute avec Nelly Fesseau qui avait fait connaître sa disponibilité). Il y aura à la fois des échanges informatiques et des échanges présentiels sous forme de petits-déjeuners.

Echanges

Dominique Lassus-Minvielle voit se créer un double plafond de verre, le premier au moment de l'accès à sous-directeur ou directeur territorial, le deuxième, mais rendu un peu plus transparent, à chef de service voire directeur. Les cabinets ministériels sont problématiques car garnis de jeunes hommes qui passent ensuite devant les autres pour les postes.

- Agnès Arcier propose de prôner des choses très modernes en matière de nominations et d'écarter les réformes récentes faussement transparentes et professionnalisées. Il faut vraiment travailler sur les correspondances entre les compétences et les attendus sur les missions, en ne laissant plus les administrations et le politique se protéger pour garder les postes ou nommer des amis.
- Corinne Desforges trouve que la nouvelle procédure de nomination des chefs de service est chronophage pour eux alors qu'on sait d'avance qui va être nommé compte tenu des habitudes...
- René Sève suggère de cibler nos critiques selon les générations : aujourd'hui pour les postes sommitaux il y a sans doute un effet générationnel de sur-représentation massive d'hommes dans les carrières de niveau élevé
- Anne Penelaud rappelle le frein qu'est l'obligation de mobilité géographique et fonctionnelle, notamment en province. Sans aller jusqu'au « pas de mobilité pour les femmes », il faudrait davantage travailler sur l'accompagnement de la mobilité, notamment sa date (au moment de la rentrée scolaire par exemple)
- Marie Agam Ferrier trouve les ministères sociaux intéressants car la DRH est aux prises avec plusieurs corps de A+ en plus des impératifs de mixité

Perspective des 20 ans de l'association

Nous avons en perspective un événement en 2018 pour les 20 ans de l'association, autour du 8 mars, la date proposée étant le 15 mars.

Nous pensons faire un bilan sur 20 ans de l'association et de la progression de la modernisation de l'administration et de l'égalité professionnelle en lien avec les thématiques portées par Administration moderne, et un état de ce qui reste à faire.

Le Premier ministre et le ministre de l'action et des comptes publics ont été approchés ; la SE aux droits des femmes devrait l'être.

Un premier moment aborderait une ou deux problématiques transversales, un second valoriserait l'action des réseaux ministériels.

Echanges

René Sève craint la mi-mars car le délai est court et la période est à la saturation des sujets sur les femmes

- Nathalie Pilhes répond que le cabinet du ministre n'a peut être pas de projet autour du 8 mars et pourrait utiliser le nôtre
- Agnès Arcier voit aussi un lien de calendrier avec les premières annonces d'Action publique 2022

Agnès Arcier propose un seul grand thème thématique qu'on traiterait en profondeur, et au moment de parler des réseaux ministériels évoquer les propositions concrètes aux femmes dont la lutte contre le harcèlement. Donc une partie du colloque tournée vers les pouvoirs publics et une autre partie tournée vers les femmes.

Assemblée générale extraordinaire d'Administration moderne Jeudi 16 novembre 2018 PROCES VERBAL

Référence dans les statuts : *Il peut être tenu, en outre, des assemblées générales extraordinaires dans le but spécial de modifier les statuts ou de dissoudre l'association. Les résolutions doivent alors être adoptées à la majorité des deux-tiers des voix exprimées ou représentées.*

Il est proposé de voter la résolution suivante

Modification des statuts de l'association

Dans tous les articles : modifier pour intégrer une écriture inclusive (exemple : écrire « le.la président.e » au lieu de « le président »).

A la fin de l'article 2 sont ajoutés les deux alinéas suivants :

**« - d'œuvrer pour les intérêts des femmes hautes fonctionnaires, notamment sur les sujets liés à l'égalité professionnelle et au respect des droits
- d'agir auprès des instances administratives ou judiciaires pour assurer auprès d'elles la défense des intérêts individuels, collectifs et généraux des femmes hautes fonctionnaires et des membres de l'association. »**

A la fin de l'article 7 il est ajouté l'alinéa suivant :

« Le.La président.e représente l'association en justice. »

Motifs : depuis la création de l'association en 1998, plusieurs textes ont été créés au bénéfice des femmes agents de l'Etat, et notamment des femmes haut fonctionnaires, des droits et facultés qu'il convient de défendre, le cas échéant et en dernier recours en justice.

Or, les statuts actuels ne le permettaient pas car :

- Ils ne mettent pas assez l'accent sur l'égalité professionnelle comme objet de l'association
- Ils ne prévoient pas de représentant.e habilité.e à agir en justice pour le compte de la structure.

Tel est l'objet de la modification proposée à l'assemblée générale extraordinaire.

Votes

Est voté à l'unanimité

A la fin de l'article 2 sont ajoutés les deux alinéas suivants :

« - d'œuvrer pour les intérêts des femmes hauts fonctionnaires, notamment sur les sujets liés à l'égalité professionnelle et au respect des droits
- d'agir auprès des instances administratives ou judiciaires pour assurer auprès d'elles la défense des intérêts individuels, collectifs et généraux des femmes hauts fonctionnaires et des membres de l'association. »

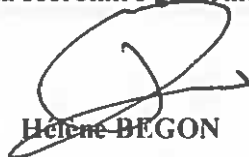
A la fin de l'article 7 il est ajouté l'alinéa suivant :

« Le président ou la présidente représente l'association en justice. »

Est repoussé à une discussion ultérieure

Dans tous les articles : modifier pour intégrer une écriture inclusive (exemple : écrire « le.la président.e » au lieu de « le président »).

La secrétaire générale



Hélène BEGON

La présidente



Nathalie PILHES

ANNEXE 2

Rapport financier de la trésorière

24 octobre 2017

Rapport financier année 2016

Association administration moderne

Le présent rapport sera présenté à l'Assemblée Générale de l'association après accord de Nathalie Pilhes, la présidente et devra être adopté à la prochaine réunion de l'Association convoquée le 16 novembre 2017.

1/ Etat des cotisations

Au 31/12/2016, la trésorière de l'association a reçu 32 cotisations contre 51 en 2015, 36 cotisations 2014, 15 de 2013 et aux 27 cotisations 2012. Sur ce total une petite dizaine de cotisations a été recueilli lors du colloque réuni à l'Assemblée Nationale, de même 8 cotisations par anticipation de 2017 ont été versées ce jour-là.

A ce jour le nombre de cotisations 2017 est de cet ordre (36). Ainsi, le très haut niveau de cotisations 2015 est plutôt une exception dans la vie de l'association que la norme.

Un tableau Excel annexé au présent rapport détaille les membres à jour de leur cotisation pour 2016.

Compte tenu de la date très tardive de l'Assemblée générale est joint également les membres à jour de leur cotisation 2017 pour leur permettre de voter.

2/ Recettes et dépenses

La cotisation s'élevant à 30 €, il a été perçu 1020 € contre 1 535 € au titre des recettes en 2015. Il est à noter que pour la première fois dans l'histoire de l'association, une subvention d'un montant très substantiel 397€ a été versée par l'Assemblée Nationale.

Les dépenses 2016 présente un caractère très atypique dans l'histoire de l'association. Plus de 5 fois supérieures aux recettes, cette envolée s'explique aisément par le colloque de novembre 2016 qui avec 4 610,42 € représentent près de 89 % des dépenses.

Ce colloque a fait l'objet d'un cadrage budgétaire préalable par le conseil d'administration entre 4200 et 4300 € et le dépassement apparent du budget programmé 4610,42 € s'explique par le choix du lieu. La gratuité de la salle s'accompagnait par le choix du prestataire de l'Assemblée nationale pour le petit déjeuner et les boissons d'accueil. Le prix très élevé facturé par ce prestataire 793,8 €, qui n'a pas pu faire l'objet de mise en concurrence eu égard aux contingences de sécurité du lieu, c'était le prestataire attiré de l'Assemblée, se trouve atténué par une subvention à hauteur de 398 € par la vice-présidente en charge du droit des femmes de l'Assemblée ce qui ramène le coût du colloque dans le cadrage arrêté par le CA : 4 213,52 €.

Pour la parfaite information des membres il n'a pas été fait contraction des recettes et des dépenses sur ce point, d'où le dépassement apparent du budget.

Si le cadrage budgétaire a été totalement respecté, la procédure de mise en concurrence n'a pas été utilisée pour l'ensemble des prestations du colloque (agence de communication, programme, invitations).

Cette non « mise en concurrence » s'explique par l'implication de nombreux acteurs bénévoles qui chacun à leur niveau ont fait au mieux compte tenu du délai très court imparti à l'organisation de la journée, ce qui ne devrait pas se reproduire à l'avenir. La trésorière n'a pas été associée aux choix des prestataires mais a vérifié l'effectivité du service fait.

Ces dépenses se trouvent en outre, pour partie en actif immatériel pour l'association puisque le travail sur la charte graphique de l'association a abouti en 2017 à l'achat du logo pour 908 € dont 350 recouvre des prestations au titre du colloque de 2016.

Pour le reste, le budget 2016 est très traditionnel présentant nos dépenses récurrentes : cotisation à l'association femmes administrateur, frais de déjeuner, maintenance de notre site internet (cf détail joint en annexe).

La plus-value de nos deux SICAV en 2016 s'élève à 4,21 € ; ce qui devient plus que symbolique, le résultat financier est positif de ce montant.

Le résultat net de fonctionnement s'élève à - 3771,65 euros, premier déficit dans l'histoire de l'association, déficit recherché et assumé pour mobiliser le fonds de roulement et diminuer le report à nouveau. 2015 a été marquée par une croissance spectaculaire des cotisations, 2016 par celle des dépenses dans le cadre d'une opération délibérée et maîtrisée pour financer le rayonnement de l'association et son audience dans un contexte préélectoral.

Compte tenu des réserves accumulées depuis la création de l'association le report à nouveau disponible pour le prochain exercice s'élève à 2 429,96 euros au 31/12/2016. Les charges à décaisser en 2017 au titre du colloque s'élèvent à 2 493,98 €.

3/ Propositions de la Trésorière :

• Propositions :

- le montant de la cotisation reste fixé à 30 euros.
- Le nouveau séminaire de mars 2018 devra faire l'objet d'un cadrage précis et respecté. En effet, cette fois ci la date anticipe le calendrier de versement des cotisations par les membres et compte tenu des réserves résiduelles suite au colloque de l'assemblée nationale il faudra limiter le budget à 2500 à 3000 € en récupérant au plus tôt les cotisations 2018
- Le budget du colloque de Matignon doit être présenté et voté avant son exécution et doit laisser un disponible de 600 € pour les frais fixes de l'association (site web, déjeuner, cotisations aux associations),
- Au bout de 14 années en responsabilité en tant que Trésorière de l'association, je souhaite participer autrement et notamment explorer la possibilité d'une antenne régionale à Nantes. De fait, cet objectif et mes nouvelles responsabilité au sein de la DGFIP me conduisent à demander à être déchargée de mon poste de trésorière à compter de l'assemblée générale 2016.
- Une remise de service a été préparée par mes soins sur les comptes 2017 et fait l'objet d'un tableur et d'une note en annexe.

La validation de ce compte financier doit donner lieu à délibération votée par l'assemblée générale.
Un budget prévisionnel 2018 doit lui être présenté pour cadrer le séminaire de Matignon de mars.

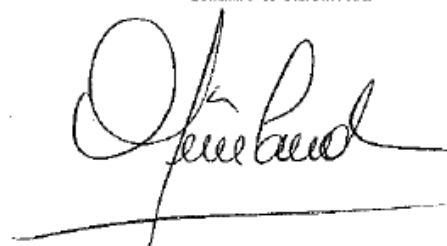
Il est proposé à l'assemblée générale de l'association d'adopter le présent rapport financier.

Par ce vote l'assemblée générale donne quitus à la Trésorière de sa gestion pour l'exercice 2016.

La trésorière remercie l'Assemblée générale de la confiance qui lui a été renouvelée chaque année depuis 2003.

La Trésorière,

Anne Pénélaud



Remise de services sur les comptes 2017

Au 24 octobre 2017 36 cotisations ont été reçues et 35 encaissées (Florence Tantin), le solde des comptes bancaires (compte courant de l'association et compte sur livret) s'élève à 2 941,5 euros.

Les dépenses à réaliser sur le budget 2016 soit 2493,98 € ont été décaissées.

Les dépenses au titre de l'exercice 2017 s'élèvent à 568,46 soit un résultat provisoire de 541,54 €.

A noter qu'aucune dépense 2017 n'a été engagée à ce jour pour rembourser Martine Mamelouk ou un autre web master, de même la cotisation 2017 à Femmes administrateurs (150 € en 2016) n'a pas été appelée. Soit potentiellement 350 € de dépenses au titre de l'année 2017 non exécutées à ce jour.

La Trésorière sortante
Anne PENELAUD

La Trésorière entrante

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Anne Penelaud', with a horizontal line underneath.

Administration moderne 2016

total des cotisations 2016	1 020,00 €
subvention Assemblée nationale	396,90 €

comptes au 31/12/2016	
maintenance du site internet	200,00 €
reservation du nom de domaine	18,60 €
frais de repas avancés par la presidente & membres	195,60 €
frais bancaires et postaux	18,14 €
colloque	4 610,42 €
cotisation "femmes administrateur"	150,00 €
total des charges	5 192,76 €
résultat d'exploitation	-3 775,86 €
résultat financier	4,21 €
Résultat net 2017	-3 771,65 €

Report à nouveau 2015	6 201,61 €
report à nouveau 2016	2 429,96 €

compte courant au 31/12/2016	2876,21
compte sur livret	2247,27
Solde 2016 des comptes adm mod	5123,48

Charges à décaisser en 2017

solde Elsa Berry communication	1350
cocktail du colloque	793,98
logo	350
total	2493,98

detail	colloque
elsa berry	2475
programme	891,62
logo	350
cocktail	793,8
invitations	100
total	4610,42
subvention	396,9
solde	4213,52

Administration moderne 2017

Comptes 2017 au 24-oct-17

total des cotisations 2017	1110
-----------------------------------	-------------

37 cotisations

dépenses au titre de 2017 568,46

compte de résultat provisoire 2017 541,54

report à nouveau 2016 2 429,96

report a nouveau 24/10/2017 2 971,50

comptes bancaires au 31/12/2016 5 123

comptes bancaires & autres 24/10 2 942

delta (cotisation à encaisser) 30

dépenses au titres 2016

350 Achat du logo
1350 solde colloque solde Elsa Berry
793,98 cocktail colloque
2493,98

ANNEXE 3

Document de réflexion sur le Laboratoire d'idées par Marianne Leblanc-Laugier

Le projet de laboratoire d'idées est une initiative du Conseil d'administration d'AdMod pour se doter d'une capacité d'action dans la durée tout en donnant un cadre aux échanges de réflexions de ses membres.

Quelques lignes directrices :

- Créer un lieu d'échanges en vue de proposer des évolutions marquantes pour le pilotage des politiques publiques et l'organisation de l'administration publique (au sens large, incluant les diverses strates de l'administration territoriale de l'Etat).
- Cibler les principaux enjeux dont AdMod peut être porteuse, légitime par la qualité de ses membres : femmes en responsabilité, en interministérialité et dans le courage d'engager des réformes.
- Etablir un éventail de projections possibles, tout en se fixant une discipline pour éviter la dispersion des actions à venir.
- Distinguer les objectifs susceptibles de donner lieu à des actions de court terme et ceux de longue haleine.
- Dresser un mémorandum pour chaque action envisagée et validée collectivement.
- Proposer au Conseil d'administration d'AdMod orientations et actions en vue de permettre leur développement.

Mode de fonctionnement :

- Ouvrir le cercle de réflexions à tous les adhérents (et sympathisants ?)
- Tenir une plateforme numérique de recueil d'expressions et réflexions pour faciliter la participation des membres les plus éloignés
- Créer un groupe de pilotage, chargé d'animer les réflexions, d'encourager l'innovation et de vérifier la faisabilité des projets.

Contact :

Marianne Leblanc Laugier :
tel 01.40.81.68.26 – mé^l marianne.leblanc-laugier@developpement-durable.gouv.fr

Premières pistes de réflexions recueillies :

L'anniversaire des 20 ans d'AdMod sera l'occasion de dresser un premier bilan des propositions qui ont connu des retombées positives. Certaines méritent encore de nourrir nos réflexions et concentrer nos actions.

➤ Pour le pilotage des politiques publiques :

- Pilotage interministériel renforcé
- Organisation des ministères
- Budget égalité
- Réduction des effectifs et missions
- Rapport aux usagers et digitalisation

➤ Pour l'organisation managériale et la gestion des ressources humaines

- DRH Etat
- Mobilité et diversité des parcours (passerelles public/privé, entre FP et multidirectionnelles, et aussi managérial/opérationnel) pour une évolution culturelle
- Egalité hommes/femmes
- Nomination aux emplois (en flux passable, mais sur le stock !)
- Nominations discrétionnaires (expérience et compétences face au « jeunisme » moins productif et davantage soumis aux influences externes)
- Etendre cette problématique aux emplois des cadres intermédiaires (sous-directions...).